



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Chapais, que lors de la séance ordinaire tenue le 21 juin 2022, le conseil municipal a apporté la modification suivante au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2022 :

- la séance qui devait avoir lieu le **mardi 16 août**, à 19 h, est reportée au **mardi 23 août**, à 19 h.

DONNÉ À CHAPAIS, ce 22^e jour du mois de juin 2022.

Kate Kirouac
Greffière